

Afer Actions Amérique Afer Génération Actions Amérique

FRO01400RXW9

30/01/2026

 Commercialisé en **FR** 

 Étoiles Six Financial Information ⁽²⁾⁽³⁾ -

Actions Amérique du Nord - général

Orientation de gestion

Le FCP vise une performance supérieure à l'indice de référence S&P 500 EUR Hedged, en rapport avec l'évolution des marchés nord-américains (USA et Canada), sur une durée de placement recommandée de 8 ans, tout en cherchant à capter les opportunités offertes par l'économie américaine.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
15/11/2024

Date de lancement de la part
15/11/2024

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Actions internationales

Affectation du résultat
Capitalisation et/ou distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
AFEAMAA FP

Publication des VL
www.afer.fr

Frais de gestion maximum TTC
0,40%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,20%

Indice de référence
S&P 500 Euro Hedged



▶ Actif net du fonds	1 241,90 M€
▶ Actif net de la part	10,00 M€
▶ Valeur liquidative	111,43 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	-0,32%	1,27%



Gérants



Xavier Laurent



Antoine Collet

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



Profil de risque⁽³⁾



Durée de placement

8 ans



SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,05	5,95
▶ Couverture note ESG	99,04%	99,71%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

Afer Actions Amérique Afer Génération Actions Amérique

FRO01400RXW9

30/01/2026

► Evolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 15/11/2024)



► Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	-0,32	1,27	-1,59
1 mois	-0,32	1,27	-1,59
3 mois	-1,75	1,16	-2,91
6 mois	5,50	8,76	-3,26
1 an	9,15	13,62	-4,47
2 ans	-	-	-
3 ans	-	-	-
5 ans	-	-	-
8 ans	-	-	-
Lancement	11,43	16,79	-5,36

*Da : début d'année

► Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12,39
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15,15
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-2,76

► Performances mensuelles⁽¹⁾

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2024											2,52	-2,98
2025	2,63	-2,89	-7,50	1,03	6,54	5,13	1,79	1,73	3,36	2,12	-0,41	-1,03
2026	-0,32											

► Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	17,57	16,94	-20,17	-18,76	83	80	2,85	-1,41	0,38	1,03	-0,09
3 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lancement	19,24	16,05	-20,61	-18,76	86	80	2,79	-1,39	0,40	1,03	-0,08

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Afer Actions Amérique Afer Génération Actions Amérique

FRO01400RXW9

30/01/2026



Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Technologie	42,5	40,8
Santé	11,1	8,9
Biens et services industriels	10,0	10,6
Banques	4,5	3,6
Energie	3,6	3,2
Services financiers	3,4	5,1
Automobiles et pièces	3,3	2,3
Commerce de détail	3,1	7,5
Services aux collectivités	3,0	2,5
Immobilier	2,2	1,9
Produits et services de consommation	2,1	1,1
Aliments, boissons et tabac	1,7	2,2
Télécommunications	1,6	1,9
Construction et matériaux	1,4	0,8
Produits chimiques	1,3	0,7
Assurance	1,3	1,7
Médias	1,1	1,2
Soins personnels, pharmacies et épiceries	1,0	1,5
Voyages et loisirs	-	1,9
Ressources de base	-	0,6
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	2,0	-

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		
	NVIDIA CORP	8,9
US	Technologie	
	ALPHABET INC CLASS A	6,5
US	Technologie	
	APPLE INC	6,4
US	Technologie	
	MICROSOFT CORP	6,3
US	Technologie	
	META PLATFORMS INC CLASS A	3,4
US	Technologie	

► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
Etats-Unis	94,3	97,4
Irlande	1,6	1,5
Royaume-Uni	1,2	0,5
Italie	0,6	-
Suisse	0,3	0,2
Singapour	-	0,2
Pays-Bas	-	0,1
Canada	-	-
Bermudes	-	0,1
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	2,0	-

► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	1,6
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	98,4

► Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	93
Taux d'exposition actions (%)	98,0

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

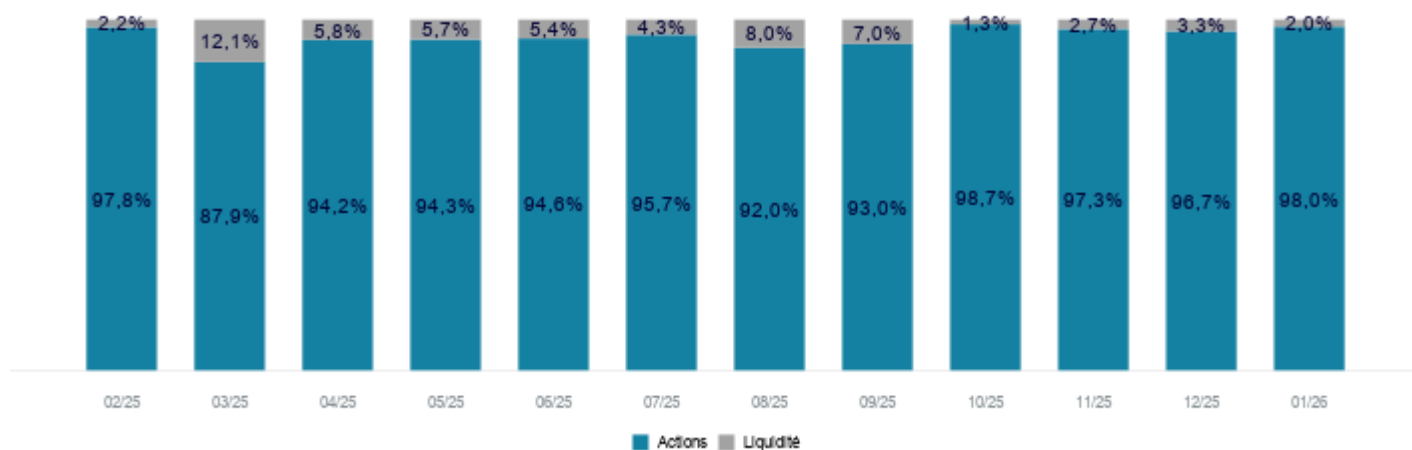
Afer Actions Amérique Afer Génération Actions Amérique

FR001400RXW9

30/01/2026


 Structure du
portefeuille

Allocation historique sur 1 an glissant (en exposition)



Principales surpondérations (hors liquidités/Dérivés)^{(4)*}

Nom de l'émetteur	% Actif	% Surpondération
NEXTERA ENERGY INC	1,66	1,35
NVIDIA CORPORATION	9,04	1,20
HOME DEPOT INC	1,74	1,11
TARGA RESOURCES CORP	1,09	1,02
MICROSOFT CORPORATION	6,41	1,01

Principales sous-pondérations (hors liquidités/Dérivés)^{(4)*}

Nom de l'émetteur	% Actif	% Sous-pondération
AMAZON.COM INC	0,00	-3,93
BERKSHIRE HATHAWAY INC	0,00	-1,49
EXXON MOBIL CORP	0,00	-1,01
JOHNSON & JOHNSON	0,00	-0,92
MICRON TECHNOLOGY INC	0,00	-0,79

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

Afer Actions Amérique Afer Génération Actions

Amérique

FRO01400RXW9

30/01/2026



► Commentaire de gestion

Les marchés financiers ont évolué dans un environnement globalement orienté vers la prise de risque en janvier, malgré un contexte géopolitique toujours chargé. La thématique de reflation s'est renforcée, soutenue par l'assouplissement des conditions financières et par la faiblesse du dollar. Ces éléments ont favorisé la progression des matières premières, des actifs des marchés émergents et des actions hors des États-Unis. Les inquiétudes liées à une possible domination des politiques budgétaires sur les politiques monétaires ont momentanément tendu les taux longs, notamment au Japon. Cependant, la pression s'est principalement exercée sur le dollar : la perspective d'un débouclage massif des opérations de financement en yen a accentué les flux de couverture et contribué à la hausse quasi quotidienne de l'or. Les marchés émergents ont nettement surperformé les marchés développés, tirant parti de la faiblesse du dollar et de la rotation vers des thématiques liées à la reflation.

Les actions américaines ont sous-performé, pénalisées par les déclarations de Donald Trump sur l'accessibilité économique, par un essoufflement de l'enthousiasme autour de l'intelligence artificielle et par des résultats du quatrième trimestre moins solides que lors des trimestres précédents.

Sur la période, le fonds enregistre une sous-performance relative par rapport à son indice de référence, la totalité de l'écart s'expliquant quasiment par les choix de titres au sein des secteurs plutôt que par de forts paris d'allocation. L'écart est fortement concentré sur la technologie de l'information, tandis que plusieurs secteurs plus défensifs ou cycliques (utilities, énergie, services de communications) apportent un soutien partiel.

Au niveau sectoriel, les trois secteurs contribuant le plus positivement à la performance sont les utilities, l'énergie et les services de communication, alors que les trois secteurs suivants contribuent négativement : la technologie, la consommation discrétionnaire et la santé. Dans les utilities, la surpondération et la bonne tenue des valeurs comme Nextera Energy ont permis de capter le fort rebond du secteur, tandis que l'absence de certaines valeurs de l'indice plus en difficulté a renforcé la contribution positive. Dans l'énergie, la surpondération sur les services pétroliers (SLB et Baker Hughes), qui surperforment un secteur déjà très bien orienté, explique l'essentiel du gain relatif. Les services de communication bénéficient d'une forte hausse en particulier sur Alphabet, alors que la sous-pondération de certains médias traditionnels en baisse a aussi été favorable. À l'inverse, le secteur de la technologie concentre la majeure partie de la sous-performance. Les positions dans des valeurs de software comme Microsoft, ServiceNow ou Salesforce contribuent négativement, tandis que l'absence ou la sous-pondération de plusieurs gagnants de l'indice de référence dans les semi-conducteurs (par exemple Micron Technology, Lam Research, KLA) coûte également en performance. Dans la consommation discrétionnaire, la forte sous-pondération structurelle sur Amazon, ainsi que certains choix dans l'automobile pèsent sur la contribution. Enfin, en santé, la combinaison d'une exposition à des valeurs de croissance comme Eli Lilly et Zoetis, en retrait sur le mois, et de l'absence de grands laboratoires pharmaceutiques (tels que Johnson & Johnson ou Pfizer) se traduit par une contribution négative modérée.

Côté mouvements ce mois-ci, nous avons initié Applied Materials, Parker Hannifin, Emerson Electric, Valero Energy et General Motors. En face, nous avons cédé Atlassian ainsi qu'allégé nos positions sur Microsoft, Apple, Walmart et Capital One.

Afer Actions Amérique Afer Génération Actions Amérique

FR001400RXW9

30/01/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	28/02/2013
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	Deloitte & Associés (Paris)
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Afer Actions Amérique Afer Génération Actions Amérique

FRO01400RXW9

30/01/2026

Glossaire

ALPHA	L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.	BETA	Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.	DÉLAI DE RECouvreMENT	Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.
SRRI	Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».	TRACKING ERROR	L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.	VOLATILITE	La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.
RATIO DE SHARPE	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.	SFDR	La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.	SRI	Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.
ÉTOILES SIX FINANCIAL	La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.	PERTE MAXIMALE	La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.	RATIO D'INFORMATION	Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Afer Actions Amérique Afer Génération Actions Amérique

FRO01400RXW9

30/01/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.